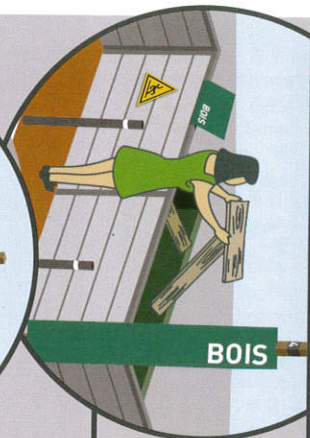


## + DE SÉCURITÉ : La priorité !



BOIS

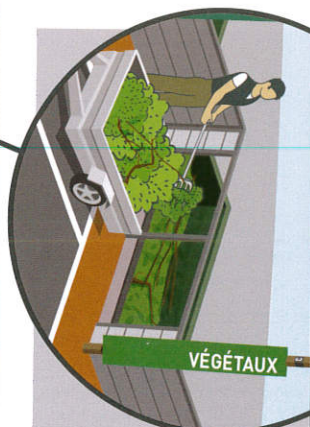
### DES DISPOSITIFS ANTI-CHUTES

Suite à des chutes, des dispositifs anti-chutes sont obligatoires, pour garantir votre sécurité.

(Norme réglementaire arrêté du 26/03/12 rubrique n°2710-2)



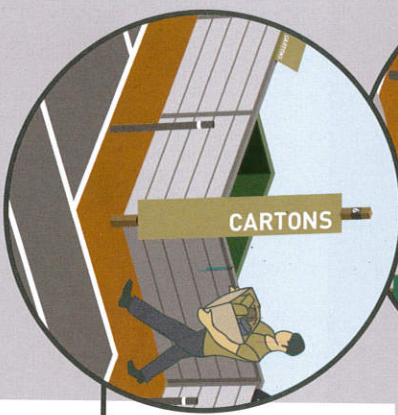
## + DE FLUIDITÉ : Une préoccupation majeure



VÉGÉTAUX

### UN DISPOSITIF OUVERT POUR LES VÉGÉTAUX

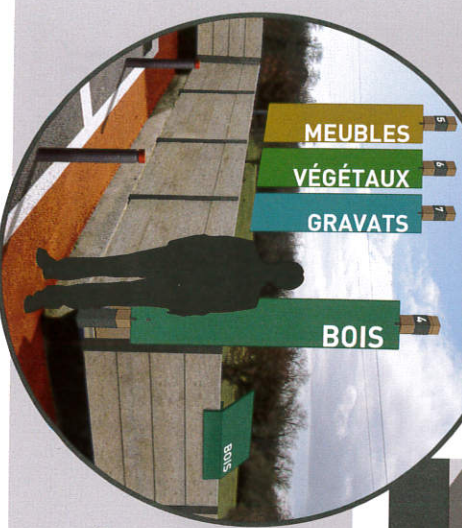
Dispositif spécifique permettant de vider vos végétaux directement depuis votre remorque. Afin d'éviter les mouvements pénibles, les potelets sont supprimés pour reculer vos véhicules jusqu'au bord du quai.



CARTONS

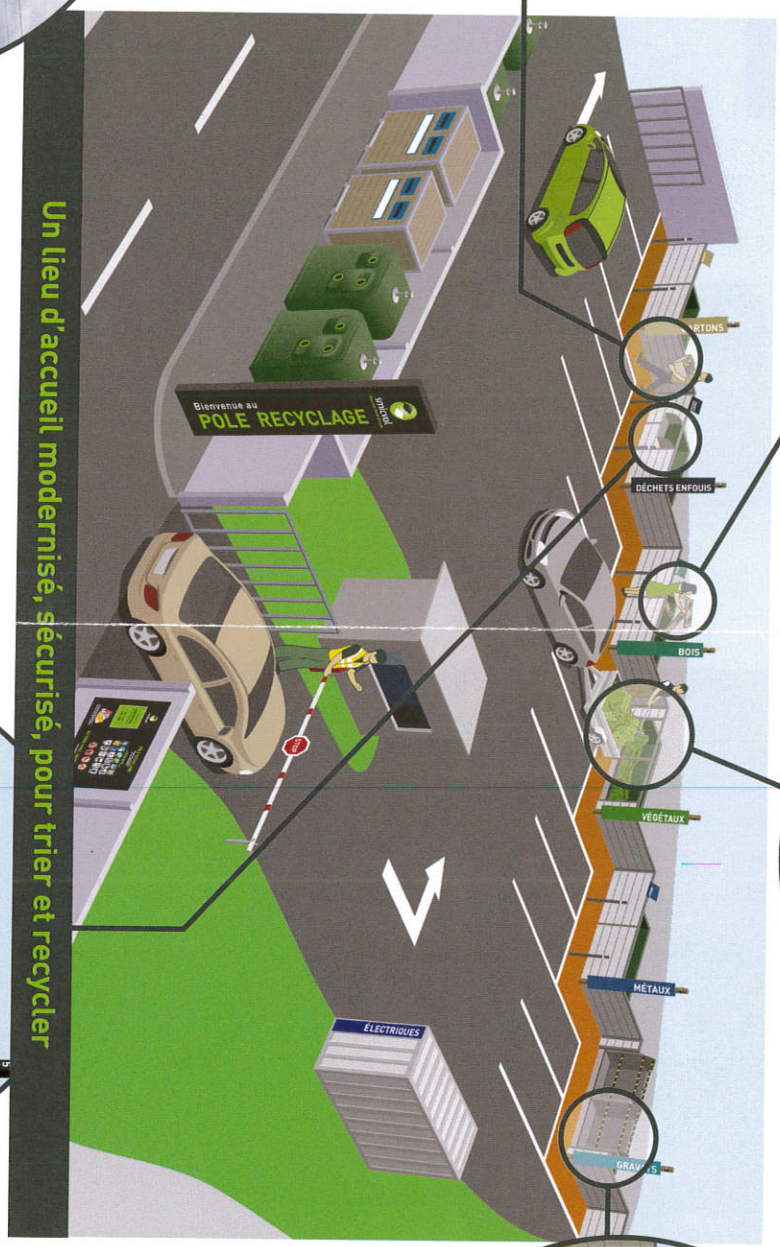
### UNE VOIE PIÉTONNE SÉCURISÉE

Mise en place de potelets le long d'un cheminement piéton afin de déposer vos déchets à pied en toute sécurité.



MEUBLES  
VÉGÉTAUX  
GRAVATS  
BOIS

## + DE TRI : Un geste facilité

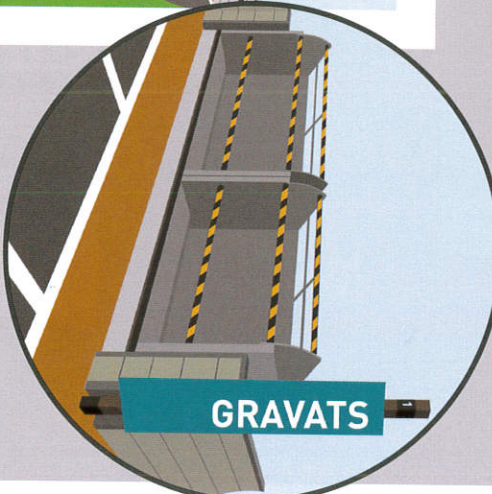


Bienvenue au POLE RECYCLAGE

## Un lieu d'accueil modernisé, sécurisé, pour trier et recycler

### UNE SIGNALÉTIQUE REDESSINÉE

Pour améliorer le geste de tri, la signalétique des Pôles recyclage a été revue. Création de nouveaux supports et changement du nom de certains flux pour réduire les erreurs.



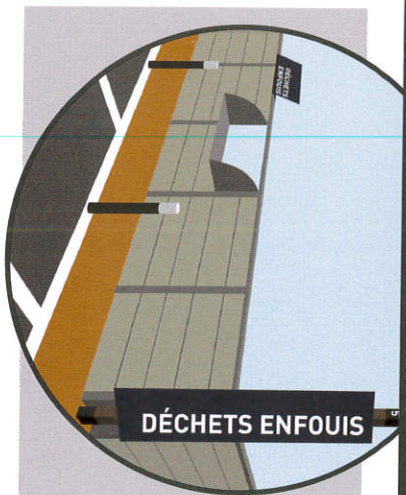
GRAVATS

### UNE TRÉMIE POUR LES GRAVATS

Dispositif permettant de décharger vos gravats directement depuis votre remorque. Suppression des potelets pour reculer jusqu'à la trémie. Mécanisme à bascule actionné uniquement par les agents.

### UNE AIDE AU DÉCHARGEMENT

Trappe intégrée aux dispositifs anti-chutes des déchets enfouis, pour faciliter le dépôt de vos déchets lourds. Ce système test sera à la même hauteur qu'un coffre de voiture.



DÉCHETS ENFOUIS